A.FR.AV

Association FRancophonie AVenir

Objet : infraction aux règles sur l'affichage, sur la publicité et sur l'information du consommateur.
Dépôt de plainte contre la Compagnie française des grands vins (CFGV).

Lettre recommandée avec accusé de réception n° 1A 153 016 1929 5

Tribunal Judiciaire de Melun
Monsieur le Procureur de la République
2 avenue du Général-Leclerc
77010 MELUN Cedex

Manduel, le 12 août 2022

Monsieur le Procureur de la République,

Je constate, hélas, que de plus en plus souvent la langue française, la langue officielle de notre pays, selon l'article II de notre Constitution, est mise à l'écart par rapport à l'anglais qui a tendance à se substituer à elle, et cela notamment dans la publicité.

Ainsi, ai-je eu la désagréable surprise de voir une publicité des vins Muscador distribués par la Compagnie française des grands vins (CFGV) où l'accroche commerciale « **Le Big Birthday** » est écrite en anglais, et cela sans traduction aucune en français (voir pour preuve la photo ci-contre et la pièce jointe à cette lettre représentant cette publicité telle qu'elle apparaît sur les collerettes des bouteilles actuellement vendues).

À noter également que le slogan « **Le Big Birthday** » n'est pas une marque déposée auprès de l'INPI, l'Institut national de la propriété industrielle : https://data.inpi.fr/search?advancedSearch=%257B%257D&filter=%257B%257D&nbResultsPerPage=20&order=asc&page=1&q=Le%20Big%20Birthday%C2%A0&sort=relevance&type=companies

À l'appui de ce slogan en anglais non traduit en français qui montre que la Compagnie française des grands vins (CFGV) ne respecte pas notre langue, et, ce faisant, la loi qui régit son emploi en France ;

- puisque selon l'article 2 de la loi n°95-665, *dans la désignation, l'offre, la présentation, (...), d'un produit ou d'un service, (...), l'emploi de la langue française est obligatoire et que ses dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle. (...)* ;

- puisque selon l'article 3 de la loi n°94-665, *toute inscription ou annonce apposée ou faite sur la voie publique, dans un lieu ouvert au public ou dans un moyen de transport en commun et destinée à l'information du public doit être formulée en langue française* ;

- Puisque les mots anglais utilisés ne présentent aucune traduction ;

- Puisque selon le décret n°95-240 du 3 mars 1995 pris pour l'application de la loi n°94-665, est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe, le fait de ne pas respecter les articles 2 et 3 de ladite loi ;

j'ai l'honneur de me tourner alors vers vous, pour vous prier de bien vouloir intervenir dans cette affaire, et pour cela, au nom de l'association que je préside, moi, soussigné Régis Ravat, demeurant au [redacted] à Manduel (30129), je porte plainte entre vos mains contre la Compagnie française des grands vins (CFGV) qui a son siège social à la rue Gustave Eiffel à Tournan-en-Brie (77220), pour les faits que je lui reproche, c'est-à-dire, pour le non-respect dans sa publicité « le Big Birthday », des articles 2 et 3 de loi n°94-665.

Outre la sanction pénale, je demande, bien évidemment, que pour ses futures publicités, la Compagnie française des grands vins (CFGV) soit mise en demeure de respecter la loi qui régit l'emploi de la langue française en France.

En vous sachant gré de bien vouloir donner suite à ma plainte afin que force revienne à la loi et donc, pour le cas, à notre langue, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de ma respectueuse considération.

Régis Ravat,
Président de l'A.FR.AV

Merci de noter : À défaut de poursuites pénales, ne pourriez-vous pas, comme l'a fait le procureur de la République de Saint-Étienne en avril 2020 **(voir les pièces jointes à cette lettre)**, *notifier solennellement à l'auteur des faits que son comportement constitue une infraction punie par la loi (sic)* ?

Pièce jointe : une publicité « Le Big Birthday » des vins Muscador, de la Compagnie française des grands vins (CFGV) telle qu'elle apparaît sur les collerettes des bouteilles actuellement vendues.